



L'Écho du Piaf oléronais

Bulletin apériodique (n° 8, novembre 2016)

Publié par Les Amis du Centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux (association loi de 1901 créée en 2007), ce bulletin est destiné à vous informer sur l'activité même du centre et de tout ce qui s'y rapporte : bilan annuel, portrait succinct d'une des espèces accueillies, anecdotes et témoignages...

Le Pôle-Nature du Marais aux Oiseaux est une propriété du département de la Charente-Maritime située dans l'île d'Oléron au sein d'un espace naturel de quelque 50 ha de bois et de marais. Cette propriété abrite un centre de sauvegarde (créé en 1982) et un parc de découverte de la faune locale de 10 ha (ouvert au public en 1983).

Le centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux est affilié à l'Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage (UFCS) qui regroupe une quarantaine de centres dont la vocation première est de soigner les animaux sauvages en détresse trouvés dans la nature dans le but de les relâcher par la suite. Ces centres agissent en étroite collaboration avec les vétérinaires.

Centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux
Les Grissotières - 17550 Dolus-d'Oléron
Tél. 05 46 75 37 54

maraisauxoiseaux@charente-maritime.fr
www.centre-sauvegarde-oleron.com
www.facebook.com/Marais.aux.Oiseaux

BILAN 2015 DU CENTRE DE SAUVEGARDE

Toutes espèces et toutes origines confondues, 628 animaux trouvés en détresse dans la nature – parmi lesquels figurent quelques individus domestiques ou manifestement échappés de captivité – ont été consignés dans les registres administratifs du centre de sauvegarde en 2015 : 535 oiseaux, 89 mammifères et 4 reptiles. Sachant que 93 d'entre eux étaient morts lorsqu'ils sont arrivés au centre, ce sont en fait 535 animaux qui ont été réellement pris en charge.

Les 628 animaux enregistrés représentent 78 espèces, avec au Top 5 : le Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus* (n = 67), le Martinet noir *Apus apus* (n = 54), l'Effraie des clochers *Tyto alba* (n = 45), la Tourterelle turque *Streptopelia decaocto* (n = 36) et le Merle noir *Turdus merula* (n = 32). Parmi les espèces sauvages rarement accueillies, signalons 1 Mouette de Sabine *Xema sabini* et 1 Grosbec casse-noyaux *Coccothraustes coccothraustes*.

Les mois de juin à septembre ont totalisé 63,1 % des accueils. Cette période correspond

principalement à l'émancipation des jeunes qui sont alors très vulnérables car inexpérimentés, et aussi à l'augmentation importante du nombre de personnes présentes durant la saison estivale ce qui accroît bien entendu la probabilité de découverte d'un animal en détresse.



Jeunes Effraies des clochers (© C. BAVOUX)

Les quatre principales causes d'accueil qui se dégagent cette année sont les suivantes :

– la découverte de jeunes oiseaux non volants (n = 193 ; 30,7 %). L'espèce la plus fréquemment concernée est le Martinet noir (n = 34), le Pigeon ramier *Columba palumbus* (n = 17) arrivant en seconde position ;

- les chocs contre un obstacle (n = 116 ; 18,5 %). Il peut s'agir d'une branche, d'un filin, d'une véranda... C'est le Pigeon ramier (n = 12) qui a été le plus souvent noté ;
- un état apparent d'affaiblissement général (n = 101 ; 16,1 %). Ce sont le Hérisson d'Europe (n = 18) et le Goéland argenté *Larus argentatus* (n = 11) qui ont le triste privilège d'arriver en tête... ;
- les collisions avec un véhicule (n = 94 ; 15 %). L'Effraie des clochers (n = 31) en a été, encore et toujours, la principale victime !



Malgré les soins prodigués, 209 des 535 animaux pris en charge n'ont pas survécu (39,1 %) : 36 ont dû être euthanasiés dès leur arrivée en raison de la gravité de leur état, 116 sont morts dans les premières 24 heures suivant leur accueil tandis que 57 autres sont morts les jours suivants, malgré les soins qui leur ont été prodigués. Faute de pouvoir être relâchés dans la nature, 1 Chien de prairie *Cynomys ludovicianus* a été gardé au centre et 1 Chevreuil européen *Capreolous capreolus*

a, quant à lui, été transféré dans le parc. Toutes espèces confondues, ce sont donc 324 animaux qui ont retrouvé ou retrouveront la liberté sous peu (à la clôture de ce bilan annuel certains sont encore en convalescence au centre), soit 60,6 % de ceux réellement pris en charge.

Dans environ un cas sur deux, l'acheminement des animaux reçus en 2015 a été effectué par les particuliers qui les ont trouvés. Afin d'être au plus près de l'attente des personnes qui ne peuvent pas se déplacer, l'équipe du Marais aux Oiseaux s'est efforcée, dans la mesure du possible, d'aller chercher les animaux en détresse lorsqu'ils se trouvaient à moins de 20 km du centre. Dans le cas contraire, l'acheminement des animaux a pu avoir lieu grâce au réseau Oiseaux blessés 17 créé en 1997 par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO 17) avec l'appui logistique de 17 France Express, des vétérinaires et des sapeurs-pompiers de la Charente-Maritime, sans oublier les bénévoles de diverses associations de protection de la nature et de l'environnement, ainsi que les agents de la Fédération des chasseurs de la Charente-Maritime (FDC 17).

Ce bilan ne saurait être conclu sans exprimer notre profonde reconnaissance envers Serge SEGUIN – responsable bénévole de l'antenne UFCS du Marais aux Oiseaux basée à Saintes – pour son dévouement à la cause des animaux sauvages en détresse, et envers le docteur vétérinaire Alain LAGADEC pour son aide précieuse.

PORTRAIT SUCCINCT D'UNE ESPÈCE ACCUEILLIE AU CENTRE DE SAUVEGARDE EN 2016

LE MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE *ALCEDO ATTHIS*

À peine de la taille d'un Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*, le Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis* mesure 17 à 19,5 cm de longueur pour un poids de 35 à 45 g. Son corps court et trapu est surmonté d'une grosse tête prolongée

par un long bec en forme de poignard d'environ 4 cm. Son vol droit et très rapide (10 à 20 m/s) ainsi que son plumage bleu brillant sur le dessus (roux chaud dessous) lui ont valu son surnom de « flèche bleue ». En fait, on

l'entend plus qu'on ne le voit car il pousse brièvement en vol des cris très stridents : une sorte de *thit* bref et incisif.

Le Martin-pêcheur niche dans une grande partie de l'Europe où sa distribution est en partie limitée par l'altitude, cet oiseau étant très sensible au froid. La population européenne présente un statut de conservation défavorable. C'est la France, probablement en raison d'un réseau hydrographique dense et de nombreuses zones d'étangs, qui héberge la plus forte population (15 000 à 30 000 couples), mais cette dernière a diminué de plus de 60 % depuis 2001 !

L'espèce souffre de l'assèchement des zones humides, de la destruction des sites de reproduction ou encore de l'eutrophisation des eaux douces due à des pollutions d'origine humaine (à cela se rajoute un taux de survie plus faible lors des hivers rigoureux, le Martin-pêcheur ne pouvant plus se nourrir lorsque l'eau gèle).



L'espèce est bien représentée dans le Pays Marennes-Oléron où elle peut être observée toute l'année aussi bien dans les marais salants que dans les marais doux ou en bord de mer. À Oléron, la population nicheuse est estimée à 10-15 couples (base de données du Pôle-Nature du Marais aux Oiseaux). Le nid est le plus souvent un terrier creusé dans une berge abrupte avec un tunnel d'accès pouvant atteindre 1,30 m. Là où le sol est pierreux, le Martin-pêcheur adopte quelquefois un nichoir pour peu qu'il soit bien adapté à ses exigences. La ponte – qui compte 7 œufs en

moyenne (4 à 9) – débute dans la deuxième quinzaine de mars. Les couples reproducteurs élèvent fréquemment deux voire trois nichées par an, exceptionnellement jusqu'à quatre !

La présence d'eau est indispensable au Martin-pêcheur qui se nourrit essentiellement de petits poissons qu'il capture en pratiquant la pêche en vol stationnaire au-dessus de l'eau ou depuis un poste d'affût (une simple branche, un piquet ou parfois le rétroviseur d'une voiture comme cela arrive de temps à autre le long du plan d'eau du parking d'accueil du Marais aux Oiseaux). Il consomme également, mais en faible quantité, des jeunes batraciens ou encore des lézards ainsi que toutes sortes d'invertébrés aquatiques. Les adultes capturent généralement des poissons de 4 à 7 cm de longueur, les besoins journaliers étant estimés à 20 g par oiseau. Le saviez-vous : tout comme les rapaces, le Martin-pêcheur recrache par le bec ce qu'il n'a pas pu digérer comme par exemple les arêtes de poisson.

Ces 10 dernières années, le centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux a accueilli 20 Martins-pêcheurs en détresse (14 suite à un choc contre un obstacle, le plus souvent une baie vitrée qu'ils ont percutée, trompés par le reflet du ciel) : 9 d'entre eux (45 %) ont pu être relâchés.

Quelques références pour en savoir bien plus :

FROCHOT (B.), SUEUR (F.), BARNAGAUD (J.-Y.) & ROCHÉ (J.) 2015.– Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*. In ISSA (N.) & MULLER (Y.) (Éds).– *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.

GÉROUDET (P.) & CUISIN (M.) 2010.– *Les Passereaux d'Europe - Tome 1 - Des Coucous aux Merles*. Delachaux et Niestlé, Paris.

<http://educatif.eau-et-rivieres.asso.fr/pdf/martin-pecheur.pdf>

<http://vigienature.mnhn.fr/page/martin-pecheur-d-europe>

http://www.dailymotion.com/video/xgioj9_martin-pecheur-en-action_animals

<http://www.larousse.fr/encyclopedie/vie-sauvage/martin-p%C3%A0cheur/184022>

<https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Martin-pecheurdeurope.pdf>

https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3571